



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
GRUPE RÉGIONAL AFI DE PLANIFICATION ET DE MISE EN ŒUVRE (APIRG)
DIXIEME RÉUNION DU SOUS-GROUPE DE MÉTÉOROLOGIE (MET/SG/10)
(Dakar, Sénégal, 29 juin-01 juillet 2011)

Point 7 de l'Ordre du Jour: Examen du rapport de l'Équipe Centrale d'Experts pour les Concepts Opérationnels de Gestion Globale des Services MET

**RAPPORT DE L'ÉQUIPE-NOYAU D'EXPERTS SUR LE CONCEPT
 OPÉRATIONNEL DE L'ATM MONDIAL SUR LES SERVICES MÉTÉOROLOGIQUES**

(Présenté par l'Équipe Centrale en matière d'ATM)

RÉSUMÉ

Cette note est un rapport publié de l'Équipe-noyau d'Experts en matière de Concepts Opérationnels de l'ATM Mondial concernant les services météorologiques, établi par la Décision 17/84 de l'APIRG/17. Compte tenu des nouveaux travaux continus à effectuer en termes de suivi du plan de mesures d'exception de cendres volcaniques en région AFI, la collecte et l'étude des informations sur l'impact du Concept Opérationnel de l'ATM mondial sur les services MET, l'Équipe-noyau d'Experts suggère de supprimer ses activités et de mettre sur pied un Groupe de Travail MET/ATM afin de mener des exercices annuels sur les cendres volcaniques en région AFI et de continuer à recueillir et à étudier les informations régionales sur l'impact du concept opérationnel de l'ATM sur la MET.

1. Introduction

1.1 L'Équipe-noyau d'experts rappelle que la décision 17/84 de l'APIRG/17 invite à mettre en place une équipe-noyau d'experts composée de membres de l'ASECNA, Kenya, Maroc, Afrique du Sud et Royaume-Uni pour recueillir et étudier les informations sur l'impact du Concept Opérationnel de l'ATM mondial sur la fourniture de services météorologiques aéronautiques à une échelle régionale (Région AFI). L'équipe-noyau était constituée de spécialistes en ATM, CNS et MET.

1.2 L'Équipe-noyau a travaillé par e-mail et a estimé qu'en raison de la masse et de la continuité de nouvelles tâches à effectuer à travers la mise à jour et le suivi de manière permanente du plan de mesures d'exception de cendres volcaniques en région AFI, la collecte et l'étude des informations sur l'impact du Concept Opérationnel de l'ATM mondial sur les services MET, a suggérer de supprimer et de mettre en place un Groupe de Travail MET/ATM avec le mandat décrit à l'**Appendice A** de cette note.

2. Discussion

2.1 L'Équipe-noyau rappellera que la Conclusion 17/84 de l'APIRG/17 de la réunion invitait à mettre en place une Équipe-noyau d'Experts pour recueillir et étudier les informations sur l'impact du Concept Opérationnel de l'ATM mondial sur la fourniture de Services Météorologiques Aéronautiques dans la région AFI.

2.2 L'équipe d'experts composée de spécialistes en ATM, CNS et MET, a travaillé par e-mail et a produit la note de travail présente en guise de rapport de son travail.

2.3 Compte tenu de la masse et de la continuité de nouvelles tâches à effectuer sur le suivi du plan de mesure d'exception de cendres volcaniques en région AFI, la collecte et l'étude des informations sur l'impact du Concept Opérationnel de l'ATM sur les services MET, l'Équipe-noyau suggère de former un Groupe de Travail MET/ATM avec le mandat décrit dans l'**Appendice A** de cette note, afin de mener des exercices annuels sur les cendres volcaniques en région AFI et de continuer à recueillir et à étudier les informations régionales sur l'impact du concept opérationnel de l'ATM sur la MET.

2.4 À cet égard, l'Équipe-noyau a formulé la recommandation suivante qui devrait être étudiée avec les sous-groupes APIRG MET et ATM/AIS/SAR :

Recommandation 1/1 : Etablissement d'un Groupe de travail AFI MET/ATM

Il est recommandé que:

- a) **Un Groupe de Travail AFI MET/ATM soit établi avec le mandat et le programme de travail, comme présenté dans l'Appendice A de ce rapport;**
- b) **L'Équipe-noyau d'experts mise en place par la Décision 17/84 de l'APIRG/17, soit supprimée et remplacée par le groupe de travail AFI MET/ATM.**

NB: Le groupe de travail AFI MET/ATM sera composé de spécialistes en ATM, CNS et MET.

3. ACTION A ENTREPRENDRE DANS LE CADRE DE LA RÉUNION

3.1 La réunion est invitée à:

- a) Examiner les informations contenues dans la présente note et;
- b) Statuer sur les conclusions et la recommandation ci-dessus.

APPENDICE A

TERMES DE RÉFÉRENCE DU GROUPE DE TRAVAIL ATM/MET

1. Termes de référence

Sous la direction du Secrétariat de l'OACI :

- a) Évaluer les besoins actuels et futurs pour la MET pour appuyer l'ATM en région AFI et mettre à jour le Plan Régional de Navigation Aérienne en conséquence et fournir des supports d'orientation pour aider les États à développer des services MET afin de répondre à ces besoins.
- b) Évaluer les services, systèmes et architecture météorologiques dans la région et la manière dont ils peuvent intégrer les informations météorologiques dans les outils d'aide à la décision.
- c) Mettre à jour et suivre le Plan de Contingence de Cendres Volcaniques en région AFI.
- d) Enquêter sur les échanges sous-régionaux de renseignements météorologiques et sur les accords connexes facilitant les opérations ATM en particulier sur les itinéraires très fréquentés qui chevauchent les différentes FIR (région d'information de vol) ;
- e) Promouvoir la coordination entre les communautés MET et ATM dans la région AFI afin de renforcer le niveau de compréhension des besoins et capacités MET en appui à l'ATM ;
- f) Suivre la politique mondiale liée aux données de base et à la livraison des produits MET pour l'ATM ;
- g) Coordonner avec MET/SG et ATM/SG sur le cadre d'un plan de contingence pour des phénomènes spécifiques incluant les cendres volcaniques, les nuages radioactifs, les cyclones tropicaux et le Tsunami en référence aux développements réalisés par le comité de pilotage scientifique de l'OMM (Organisation Météorologique Mondiale) ;
- h) Donner un compte-rendu au sous-groupe MET/SG de l'APIRG pour une coordination plus approfondie à travers le Secrétariat de l'OACI avec d'autres instances compétentes

L'objectif étant d'améliorer l'efficacité de l'ATM et des lignes aériennes en offrant des produits régionaux MET sur mesure, nécessaires à l'optimisation des itinéraires de vol en toutes conditions météorologiques.

Les avantages seront d'augmenter l'efficacité – gagner du temps et de l'énergie de même que réduire les émissions de carbone.

2. Programme de travail

Le travail à accomplir par le groupe de travail AFI ATM/MET consiste à :

- a) Développer les besoins MET pour l'ATM en :
 - ✓ Tenir des réunions MET/ATM (séminaires, réunions du Groupe de Travail) afin de contribuer au développement des besoins MET pour l'ATM.
 - ✓ Analyser les enquêtes ATM/MET existantes et mener de nouvelles enquêtes, si nécessaire, afin de déterminer les besoins concernant l'ATM pour la MET
 - ✓ Recommander des besoins MET pour l'ATM aux réunions MET/SG ;
 - ✓ Déterminer les besoins MET régionaux pour l'ATM.

- b) Développer des méthodes d'utilisation des informations météorologiques dans les outils d'aide à la décision en :
- ✓ Développer des méthodes d'utilisation des informations météorologiques dans les outils d'aide à la décision
- c) Mettre à jour et suivre le Plan de Contingence de Cendres Volcaniques en Région AFI (VACP)
- ✓ En mettant à jour le VACP régulièrement à travers de nouvelles exigences de la part du Groupe de Travail International sur les cendres volcaniques (IVATIF)
 - ✓ Menant des exercices annuels de VACP ou des exercices AFI ATM/MET sur les cendres volcaniques (VAEX/AFI) ;
 - ✓ Faisant un compte-rendu des VAEX/AFI annuels lors des réunions MET/SG
- d) Développer des échanges sous-régionaux d'informations MET pour faciliter les opérations concernant l'ATM en :
- ✓ Encourageant les États à créer des accords sur l'échange d'informations MET en faveur des opérations d'ATM au niveau sous-régional ;
 - ✓ Encourageant l'élaboration de comptes-rendus des États destinés aux groupes de travail MET/ATM et aux réunions CNS/MET SG
 - ✓ Développant des échanges sous-régionaux d'informations MET pour faciliter les opérations concernant l'ATM sur les itinéraires très fréquentés.
- e) Développer un plan régional de mise en œuvre pour les Services météorologiques destinés à la Région Terminale (MSTA) en :
- ✓ Suivant le développement des MSTA (en attendant l'approbation lors de la réunion conjointe divisionnaire OACI/OMM 2014) ;
 - ✓ Suivant les développements de l'annexe 3 (exigences pour les MSTA)
 - ✓ Élaborant un plan régional de mise en œuvre des MSTA ;
 - ✓ Suivant la mise en œuvre régionale des MSTA
 - ✓ Rendant compte de l'avancement de la mise en œuvre au MET/SG.
 - ✓ Développer un plan régional de mise en œuvre pour les Services météorologiques destinés à la Région Terminale.
- f) Suivre les politiques mondiales liées aux données de base et à la livraison des produits MET pour l'ATM en:
- ✓ assurant le suivi des politiques mondiales liées aux données de base et à la livraison des produits MET pour l'ATM;
 - ✓ communiquant les résultats lors des réunions MET/SG;
 - ✓ Assurant le suivi des politiques mondiales liées aux données de base et à la livraison des produits MET pour l'ATM.

3. Composition

3.1 Le Groupe de travail est composé d'experts issus de:

a)

b) Des représentants de l'IATA et de l'OMM sont invités à participer au travail du Groupe de Travail.